

Stus. 1588.

BIBLIOTEKA
KATEDRY
PRAWA MIĘDZYNARODOWEGO
PUBLICZNEGO
U. 4

MEMORANDUM DES ASSOCIATIONS POLONAISES AU SUJET DE LA PROPAGANDE REVISIONNISTE



Wydz. Bibl. Prawnicza

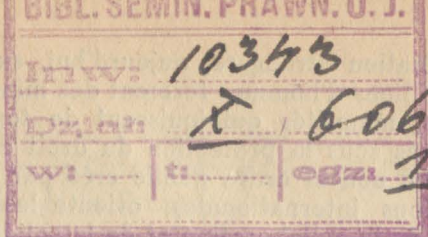


1806142905

V A R S O V I E 1 9 3 3

EDITION DE L'INSTITUT POLONAIS DE COLLABORATION
AVEC L'ETRANGER

WYDZIAŁOWA BIBLIOTEKA PRAWNICZA UNIwersYTETU JAGIELLOŃSKIEGO	
	NR INWENTARZA
	03/07/10717
	SYGNATURA
	XII-1933-Mea



MEMORANDUM

DES ORGANISATIONS POLONAISES PUBLIQUES AU SUJET DE LA PROPAGANDE REVISIONNISTE

Guidés par le souci de consolider la paix universelle et de rétablir, entre les peuples, cette confiance sans laquelle il n'est pas possible de combattre la crise économique et financière mondiale, nous nous adressons à tous ceux qui servent la cause de la paix et de la collaboration pacifique des nations; nous voulons leur montrer la vérité pleine et entière sur le but et les résultats de l'action contre les traités de paix visant à provoquer de nouveaux conflits en Europe à propos des frontières.

La propagande contre les traités de paix et pour une revision de frontières remonte au lendemain de la guerre. On eut recours à plusieurs méthodes. On essaya d'intimider l'opinion publique, puis on formula des plaintes, on fit valoir les besoins économiques. Toutefois l'Europe d'après - guerre, rentrée dans la voie du travail pacifique, absorbée par la reconstruction économique et l'organisation de nouvelles et meilleures formes de vie entre les nations, a en général désapprouvé les tentatives faites en vue de modifier les frontières, les trouvant injustifiées et dangereuses pour la paix, car tendant à saper le droit international. Le revisionnisme devient de plus en plus le mot d'ordre du nationalisme et de l'impérialisme, auquel, au début seulement certains milieux pacifistes prêtaient leur appui. Spéculant sur la crise universelle actuelle, les revisionnistes proclament que la revision des frontières en Europe est le meilleur moyen de consolider la paix, de combattre la crise économique, voire de réaliser le désarmement universel.

*

*

*

I Voyons un peu ce qui en est de la situation politique en Europe d'après - guerre et quelles sont les tendances actuelles des nations européennes?

Un fait est certain, c'est que le statut territorial de l'Europe d'aujourd'hui est plus proche de l'idéal du droit et de la justice que celui d'avant - guerre. Plusieurs nations ont recouvré leur indépendance, ressoudé leurs territoires qui jadis se trouvaient sous un joug étranger. Avant la guerre 75 millions d'habitants étaient sous une

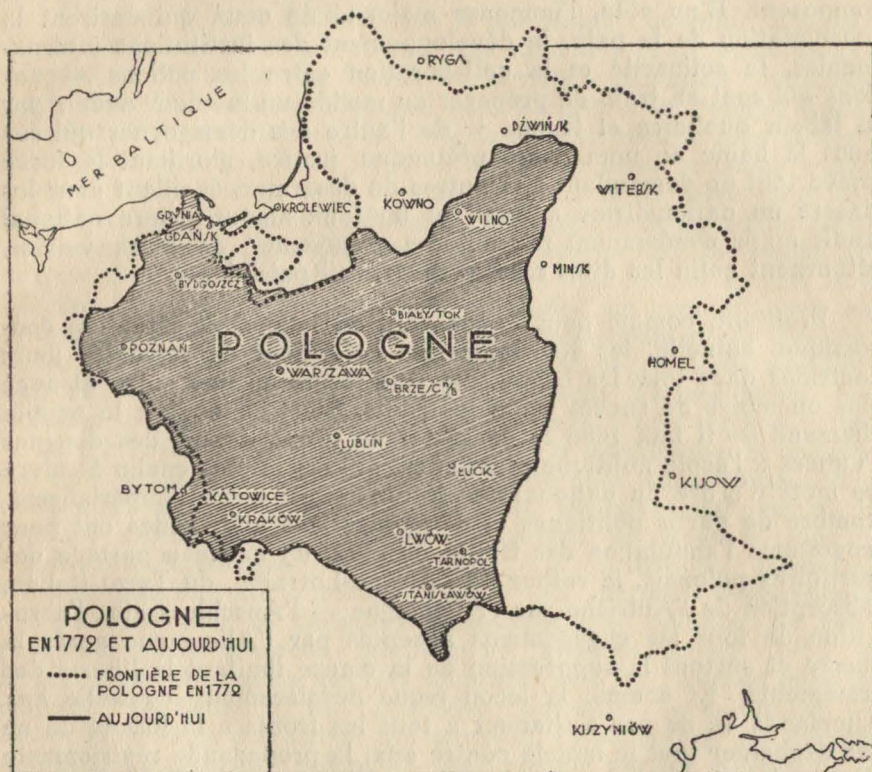
domination étrangère, aujourd'hui, sur le même territoire, environ 15 millions d'hommes forment des minorités nationales dans plusieurs Etats, minorités qui jouissent de tous les droits civiques et sont placées sous la protection du droit et des institutions internationales. Le nouvel ordre public créé par les traités de paix et les conventions internationales, oriente les nations européennes dans la voie de la collaboration et de la solidarité.

Il n'est pourtant pas possible de tracer des frontières idéales des Etats en Europe. Les nations européennes, dont l'existence politique s'est formée au cours des siècles, se sont pénétrées les unes les autres, de sorte que maintenant il n'y a presque pas d'Etats en Europe dont les frontières correspondent entièrement aux conditions ethnographiques ou historiques, ou aux besoins économiques et aux garanties de sécurité. La Pologne p. ex. qui, avant les partages, avait un territoire de 751.000 km. carrés, occupe à présent un peu moins de 400.000 km. carrés, et quelques millions de Polonais ont été incorporés dans les Etats voisins de la Pologne, (ainsi en Allemagne il y en a plus d'un million, en Russie soviétique — 1.500.000). La configuration des frontières de la Pologne ne consolide pas non plus sa sécurité, car elles sont dépourvues de barrières naturelles, 5.390 km. constituant des frontières terrestres et 140 km. seulement formant la frontière maritime y compris les 73 km. du contour de la presqu'île de Hel. Néanmoins la Pologne est au premier rang des Etats qui désirent que l'Europe en finisse une fois pour toutes, avec les disputes et les luttes engagées autour du problème de la revision des frontières, et qui entrevoient un avenir meilleur pour tous les Etats dans le développement d'une collaboration internationale. L'affermissement du nouvel ordre juridique basé sur le respect du droit international, sur le règlement pacifique de tous les différends entre nations, voilà ce que souhaite l'opinion publique en Pologne. Ce n'est en effet que dans une atmosphère de paix et de confiance que chaque nation pourra mettre en oeuvre toute son énergie et ses capacités créatrices en vue de triompher des difficultés économiques, financières et autres inhérentes à la crise universelle qui affecte le monde après les terribles épreuves de la dernière guerre.

Depuis des années, il est juste de le constater, les esprits les plus vigoureux et les plus éclairés, soutenus par l'opinion publique de la plupart des nations européennes, travaillent avec zèle à l'organisation de la paix, à l'établissement de la collaboration internationale. Ces efforts toutefois, basés sur le travail pacifique et quotidien des nations, se heurtent non seulement aux difficultés découlant de la guerre, mais aussi à celles qui résultent de la propagande revisionniste. Les éléments qui entretiennent cette propagande, voudraient revenir aux procédés d'avant-guerre, temps où les luttes, les rivalités irréductibles, les conquêtes et les annexions formaient la trame de l'histoire de l'Europe pour aboutir finalement à la guerre mondiale. Ces éléments s'efforcent surtout d'empêcher la consolidation du nouvel ordre public du monde — lequel est fondé sur le Pacte de la Société des Nations et sur le Pacte de Paris

Pomorze — province maritime de la Pologne, plus grande qu'aujourd'hui, faisait partie intégrante de l'Etat Polonais jusqu'à l'époque des partages de la Pologne.

Le maintien des frontières fondées sur une expérience millénaire constitue la base la plus sûre d'une paix durable.



.....Frontières de la Pologne en 1772 et — aujourd'hui.

En 1931 — **63,2%** et en 1932 — **67%** de tout le commerce étranger de la Pologne passe par ses deux ports — Gdynia et Dantzig.

Briand — Kellogg. Ils excitent les antagonismes nationaux, s'ingénient à aggraver les relations politiques et économiques entre Etats, à semer l'inquiétude politique en Europe et même à provoquer des troubles, par l'immixtion dans les affaires intérieures des divers Etats. Aventuriers de la politique, tous les moyens leur sont bons; ils ravivent dans les masses, par le radicalisme de leurs mots d'ordre, l'atavique penchant à résoudre par la force les conflits internationaux ou sociaux.

2 Tel est, dans ses grandes lignes, le tableau politique de l'Europe, comme aussi celui des tendances des différentes nations qui la composent. D'un côté, l'immense majorité de ceux qui désirent la consolidation de la paix, le développement des institutions internationales, la solidarité et la collaboration entre les nations — nations qui sont en train de préparer au monde un meilleur avenir par un labeur quotidien et tenace — de l'autre des démagogues qui sèment la haine au nom d'une prétendue justice, glorifiant la force armée tout en demandant aux autres de désarmer, éveillant dans les masses un nationalisme agressif et un faux amour-propre national tandis qu'ils condamnent par ailleurs „l'égoïsme“ de leurs voisins, détournent enfin les dites masses du travail paisible.

Profitant, comme nous l'avons dit, de la pénible situation économique actuelle, les revisionnistes s'efforcent de répandre leurs doctrines dans tous les Etats, sous une forme ou une autre et avec plus ou moins de succès selon les Etats. C'est cependant le peuple allemand — il faut bien le constater — formé depuis des dizaines d'années à l'école politique prussienne, qui est le plus enclin à suivre les mots d'ordre du nationalisme intransigeant et de l'impérialisme. Nombre de partis politiques et d'organisations allemandes ont pour programme l'annulation des traités de paix, un nouveau partage des territoires polonais, le retour de l'Alsace-Lorraine, du Tyrol italien, l'absorption de l'Autriche par l'Allemagne — l'Anschluss etc., l'abrogation de tous les engagements acceptés par l'Allemagne après la guerre et surtout la suppression de la clause limitant la liberté des armements. Et comme la leçon reçue dernièrement conseille aux Allemands de ne pas s'attaquer à tous les fronts à la fois et de ne pas déchaîner tout le monde contre eux, la propagande revisionniste allemande a principalement dirigé son attaque contre la Pologne. Et nous voici témoins de la propagande allemande méthodiquement organisée pour porter atteinte aux frontières occidentales de la Pologne; la politique officielle de l'Allemagne vis-à-vis de la Pologne est subordonnée à cette propagande. C'est pourquoi les Allemands ne veulent pas ratifier la convention commerciale avec la Pologne; ils maintiennent ainsi l'état de guerre douanière polono-allemande qui dure depuis 1925, et pourtant la carence des relations commerciales entre la Pologne et l'Allemagne influe défavorablement en tout premier lieu sur l'économie et les finances allemandes qui auraient tant besoin de l'aide et des concours du dehors. Les Allemands évitent de conclure une convention politique qui, comme le pacte de Locarno, serait de nature à consolider la paix

à l'est de l'Europe. En même temps ils construisent de nouveaux cuirassés et créent par des menaces visant directement les frontières occidentales de la Pologne — menaces proférées par des représentants responsables du peuple allemand — un état d'esprit néfaste à la stabilisation des relations politiques en Europe.

3 Les thèses revisionnistes allemandes concernent tout d'abord le soi-disant „corridor polonais“ qui, selon les Allemands, aurait brisé l'unité politique et économique de l'Allemagne, tout en offensant la grandeur et la dignité de l'Etat germanique et en portant préjudice à ses intérêts économiques.

Constatons tout d'abord que le soi-disant „corridor polonais“ n'est pas un corridor dans le sens que lui donne la propagande allemande, ce n'est pas une bande de territoire découpée artificiellement dans le territoire allemand pour assurer à la Pologne l'accès à la mer. S'il en était ainsi, la Pologne n'aurait reçu le long du territoire allemand que juste l'étroite bande de terre nécessaire pour assurer l'immédiat accès à la mer, une bande de terre large tout au plus comme le canal de Panama. Pourquoi donc en a-t-on décidé autrement? Si le „corridor polonais“ a une surface de 16.386 km. carrés, si sa partie la plus étroite mesure 31,2 km. et la plus large 213 km., c'est que, précisément, ce n'est pas „un couloir“, mais une grande province polonaise, qui dès le commencement de l'histoire de la Pologne formait une partie intégrante de ce pays, une terre qui, de tout temps, fut polonaise, qui, sous l'interminable joug prussien, n'a pas permis qu'on la dénationalisât, une terre qui, finalement, fut réunie aux autres territoires de la République. Si on laisse de côté la période préhistorique, la Poméranie, dans l'espace d'un millénaire, a appartenu à la Pologne pendant sept siècles et pendant moins de trois siècles seulement se trouvait sous la domination teutonique ou prussienne. La statistique allemande d'avant-guerre, elle même, malgré sa nature tendancieuse, n'a pu dissimuler le caractère essentiellement polonais de cette province. Les données statistiques allemandes de 1910 et le recensement scolaire en 1911 indiquent que les Polonais dans les districts particuliers du „corridor polonais“ constituaient le 50 — 75% de la population qui envoyait au Reichstag des députés polonais. Le „corridor polonais“, ainsi nommé par les Allemands — c'est tout simplement la Poméranie située au bord de la mer (Pomorzé veut dire en polonais — pays de la mer), province peuplée maintenant de plus d'un million d'âmes, dont les Polonais forment le 90%, qui, pendant des siècles, subit les suprêmes assauts du germanisme dans sa progression vers l'est et dont la conquête marqua le commencement des partages et de la chute de l'Etat polonais. La Poméranie réclamée à la Pologne n'est pas un „corridor“ mais bien une province maritime de l'Etat polonais plus grande que les états confédérés du Reich, la Saxe ou Bade, plus grande que la moitié de la Belgique, et représentant les 0,4 du territoire suisse. C'est à cette province polonaise, à la population polonaise du bord de la mer, que la Pologne doit d'avoir reconquis la mer, d'y avoir accès, selon la solennelle proclamation contenue dans la fameuse dé-

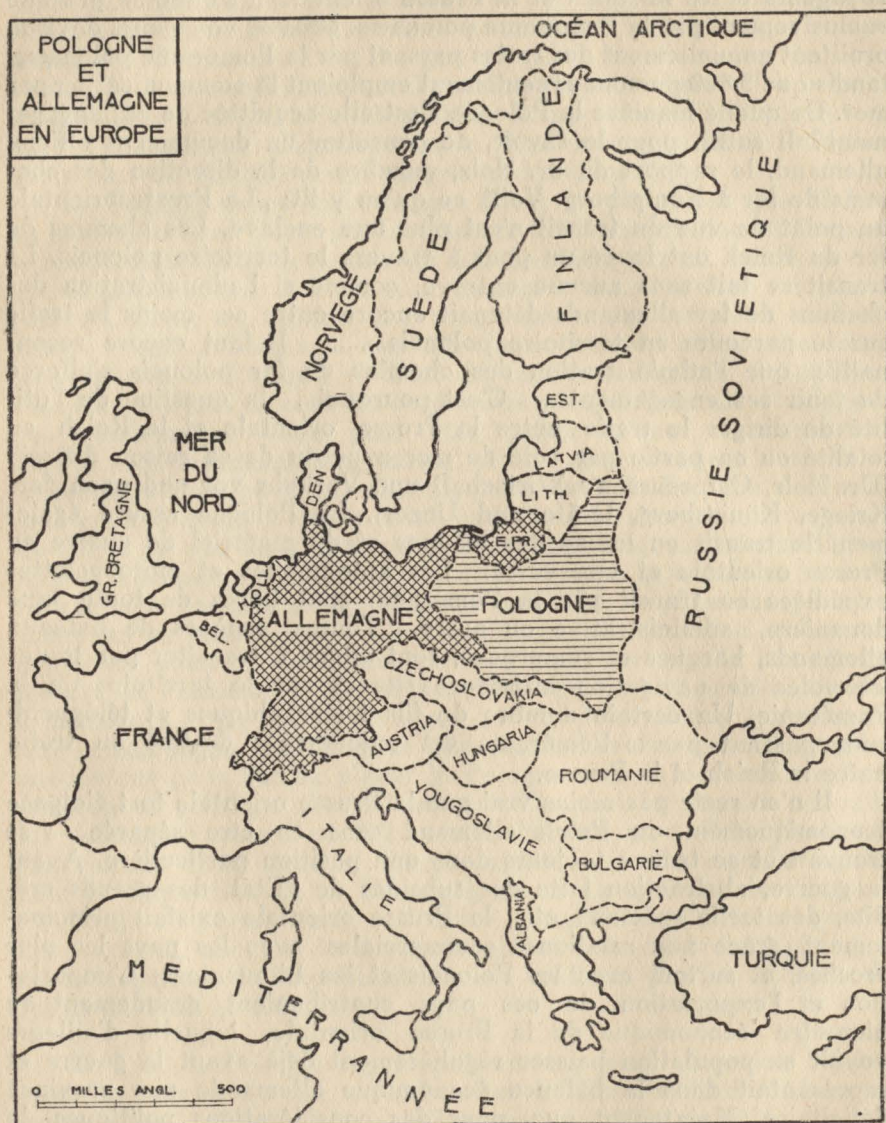
claration de Wilson en 1918 (sur „l'accès libre de la Pologne à la mer") et qui fut consacrée par les traités de paix.

Cependant, si on donne le nom de corridor au territoire d'un Etat donné que les citoyens du pays avoisinant peuvent ou doivent traverser comme l'unique ou le plus court chemin, pour passer d'une province de l'Etat à une autre — nous trouverions, dans ce cas — là, beaucoup de corridors du même genre. Anvers forme p. ex. pour les Hollandais un corridor belge, les Italiens, eux, ont un corridor suisse dans la région de Lugano, les Français à leur tour ont le corridor genevois en Suisse, les Turcs — le corridor grec, les Américains le corridor canadien qui sépare l'Alaska des Etats-Unis etc. On peut citer beaucoup d'exemples analogues et le nombre de ces corridors non seulement ne diminue pas mais, au contraire, augmente sans cesse au fur et à mesure du développement et du perfectionnement des moyens de communication et des relations entre peuples voisins. Cependant ces „corridors" n'offensent nullement la dignité des peuples intéressés et ne sont pas non plus des causes de plaintes aux difficultés économiques ni l'objet de visées d'annexion.

4 Les Allemands eux-mêmes ne contestent pas le caractère réellement polonais de la Poméranie. Ils continuent d'ailleurs à détenir une partie de l'ancienne province polonaise de Pomorze, la Pologne n'ayant recouvré que les 4/5 de son ancien territoire. Le fameux „droit" des Allemands à maintenir la liaison directe entre le Reich et la Prusse orientale relève — prétendent - ils — de nécessités économiques. Au nom de ces prétendus besoins, les Allemands demandent qu'aux 1733 km. de littoral allemand viennent s'ajouter les 73 km. dévolus à la Pologne.

Mais qu'était et qu'est aujourd'hui la Prusse orientale dont les intérêts économiques sont principalement invoqués à l'appui des prétentions révisionnistes allemandes? Le rétablissement de l'Etat polonais, la réunion des territoires polonais ont clairement révélé ce que le crime des partages de la Pologne avait dissimulé jusqu'alors au monde, à savoir que la Prusse orientale fut et demeure une colonie allemande entourée de Polonais et de Lithuaniens, une colonie avancée vers l'est, la seule colonie restée allemande après la guerre. Cette colonie se trouve d'ailleurs dans une position avantageuse. En effet, outre un long littoral — 170 km. de mer ouverte et 370 km. du golfe de Courlande et celui de la Vistule, qui lui assure sa liaison avec le Reich, elle a aussi une libre communication par voie de terre à travers la Poméranie polonaise. Du point de vue économique les frontières de la Poméranie polonaise sont invisibles pour cette colonie. Selon la convention polono-allemande le transport des passagers et des marchandises entre la Prusse orientale et l'Allemagne se fait sans obstacles, sans passeports, sans formalités douanières. La convention envisage trois formes de transit: le transit par chemins de fer, le transit routier et le transit fluvial. En outre et en dehors du cadre de la Convention, la Pologne sans exiger aucune contre-partie, a consenti au survol des aéronefs alle-

La POLOGNE possède **140 km. de côtes**, soit **2,5%** de ses frontières.
L'Allemagne a **1733 km. de côtes**, ce qui représente **22,6%** de ses frontières.



**La Pologne a dépensé de 1924 à 1931 pour son armée
606 millions de dollars.**

**L'Allemagne a dépensé pendant la même période
1267 millions de dollars pour ses armements rendus publics.**

mands assurant une communication régulière entre la Prusse orientale et le Reich au-dessus de la Poméranie.

Le transit par le chemin de fer s'effectue par 4 lignes sur lesquelles circulent 22 trains de voyageurs. Quant au transport des voyageurs entre le Reich et la Prusse orientale il s'effectue presque exclusivement par la Poméranie polonaise. 600.000 voyageurs environ profitent annuellement des trains passant par la Poméranie polonaise, tandis que 5.000 personnes seulement emploient la communication par mer. De quelle manière la Pologne s'est-elle acquittée de cet engagement? Il suffit, pour le savoir, de consulter un document officiel allemand, le rapport du dr. Holz, membre de la direction des chemins de fer à Königsberg. Voilà ce qu'on y lit: „La Prusse orientale au point de vue du transit n'est plus une enclave. Les chemins de fer du Reich ont lancé un pont à travers le territoire polonais. Le transit se fait sans aucune entrave, comme si l'administration des chemins de fer allemands détenait encore entre ses mains le trafic sur le parcours en territoire polonais..... Il faut encore reconnaître que l'administration des chemins de fer polonais s'efforce de tenir ses engagements... C'est pourquoi... la question de l'utilité de diriger le trafic entre la Prusse orientale et le Reich en totalité ou en partie par voie de mer a perdu de sa raison d'être". (Dr. Holz, Ostpreussen's Wirtschaft und Verkehr vor und nach dem Kriege, Königsberg, Gräfe und Unzer). La Pologne assure également le transit en masse des troupes et du matériel de guerre en Prusse orientale et vice-versa. Les automobiles et motocyclettes expédiées en transit par la Poméranie sont libres de toute taxe douanière, administrative ou autre. Toutes espèces de bateaux allemands, barques et remorques, sont admis à transiter par toutes les voies de navigation intérieure situées sur le territoire de la Poméranie. Un certain nombre de fils télégraphiques et téléphoniques passant par la Poméranie est uniquement destiné au trafic entre le Reich et la Prusse.

Il n'en reste pas moins vrai que la Prusse orientale fort éloignée économiquement du Reich allemand sans en être séparée — se trouvait et se trouve toujours dans une position particulière. Avant la guerre, abstraction faite des subsides de l'Etat, des grands crédits, des tarifs spéciaux etc., la Prusse orientale existait principalement grâce aux relations commerciales avec les pays les plus proches, et surtout avec les Polonais et les Lithuaniens. L'importation et l'exportation de ces pays contribuaient grandement au bien-être économique de la Prusse orientale, laquelle d'ailleurs voyait sa population baisser régulièrement déjà avant la guerre et représentait dans la balance économique allemande une province déficitaire. Maintenant que, pour des considérations politiques, le gouvernement allemand croit devoir se montrer irréductible sur la question des relations commerciales polono-allemandes, la Prusse orientale à laquelle sa situation géographique commande une collaboration économique avec la Pologne, exige de plus grands sacrifices et attend une aide spéciale de l'Etat allemand.

Ainsi se présente à la lumière de l'histoire, de l'ethnographie,

des faits et des documents contemporains la question de la Poméranie, du soi-disant „corridor polonais“ et des préjudices d'ordre économique qui en résultent pour les Allemands. Et si les Allemands, bien que disposant de la voie maritime ainsi que d'une libre communication par terre avec la Prusse orientale, leur colonie, font valoir des „besoins économiques“ pour exiger qu'on arrache la Poméranie à la Pologne et qu'on la prive ainsi du libre accès à la mer, est-il juste, est-il possible de subordonner les besoins économiques d'un pays de **33 millions** d'âmes aux difficultés prétendues d'une colonie allemande qui a **2 millions** d'habitants sur lesquels plus de **300.000** sont Polonais et Lithuaniens?

La Pologne ne possède, comme il est dit plus haut, que **73 km.** de littoral et deux ports par lesquels se fait l'importation et l'exportation de 12 millions de tonnes de marchandises par an, tandis que le transit allemand par la Poméranie polonaise dans les deux directions s'élève à **0,1** de ce chiffre. La comparaison de ces deux chiffres, prouve surabondamment que s'il s'agit des véritables nécessités économiques, la Pologne — Etat de plusieurs dizaines de millions d'habitants, ayant devant lui de grandes perspectives de développement économique — ne peut être privée d'une communication directe avec les marchés mondiaux, ni être abandonnée à la merci de l'Allemagne. Les pays qui entretiennent avec la Pologne des relations commerciales directes n'ont pas d'intérêt non plus, nous semble-t-il, à ce que les Allemands soient les uniques intermédiaires pour le commerce avec la Pologne. La Prusse orientale a un long littoral, une communication directe avec le Reich et ne peut en aucun cas en être séparée. C'est la Pologne au contraire, qui serait jugulée au point de vue économique et politique si elle laissait reprendre la Poméranie. Ce ne sont par conséquent pas les besoins économiques de la Prusse orientale qui ont déterminé et qui alimentent la campagne révisionniste allemande. Les revendications allemandes ont pour but de placer la Pologne sous la dépendance économique et politique de l'Allemagne. De plus la poussée actuelle des Allemands vers l'est fait partie du plan pour l'établissement d'un contact direct avec la Russie soviétique, elle signifie également la disparition de la Lithuanie, de la Lettonie et de l'Estonie à seule fin de permettre la réalisation complète de l'alliance germano-soviétique, alliance de revanche qu'est sans doute le traité germano-soviétique de Rapallo étendu et confirmé par les accords de Berlin de 1926 et 1931.

5 En 1920 la Pologne repoussa victorieusement l'invasion bolchéviste. Le service qu'elle a rendu alors à l'Europe, lord d'Abernon, ambassadeur britannique en Allemagne en 1920 — 1926, le fait ressortir dans son livre „La dix-huitième bataille décisive dans l'histoire du monde: la bataille de Varsovie en 1920“. Voici l'opinion de cet éminent homme d'Etat et diplomate anglais: „A maintes heures de son histoire, la Pologne fut le rempart de l'Europe contre les invasions barbares. A aucun moment cependant le service rendu par la Pologne ne fut aussi grand, à aucun moment le danger ne fut

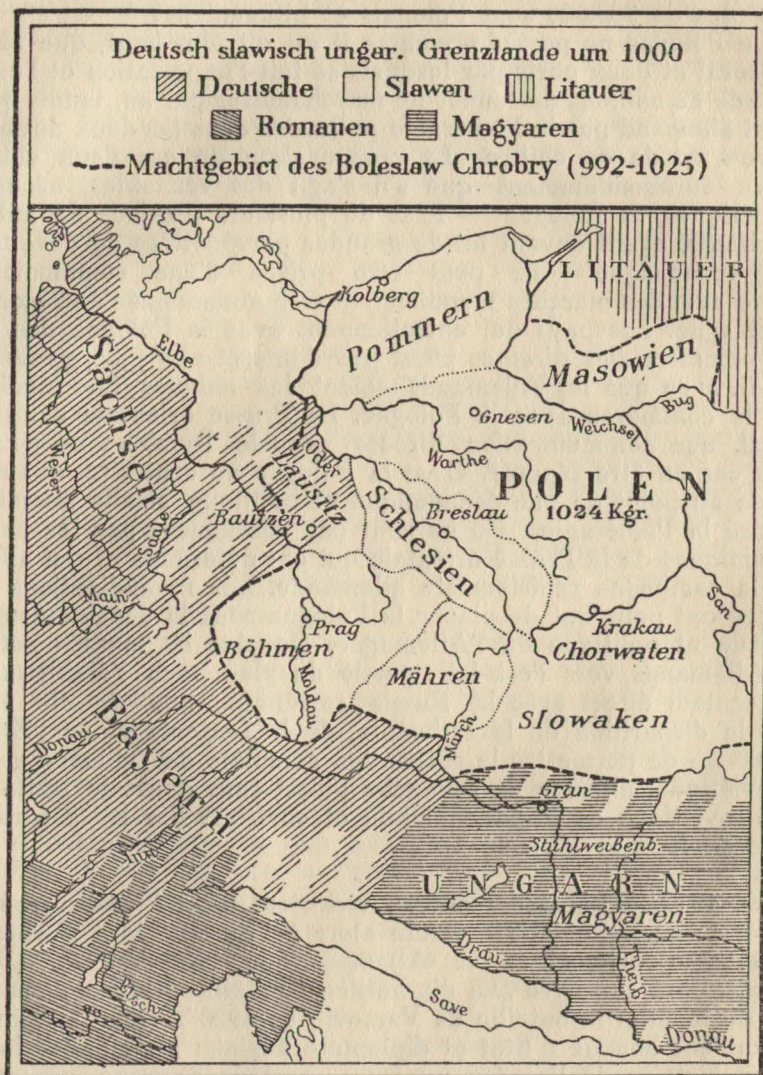
Putzgers Historischer Schulatlas (Map № 39).

Reproduction d'une carte ethnographique allemande montrant que la province de Pomorze (soi-disant „Corridor Polonais") a toujours été habitée par une population polonaise. Frontières allemandes, slaves et hongroises vers l'an 1000.

▨ Allemands □ Slaves ▨ Lithuaniens

▨ Romains ▨ Magyars

Pays sous le règne de Boleslas le Vaillant (992-1025).



----- Territoire de la Pologne à l'époque du Roi Boleslas le Vaillant.

Il y a mille ans les tribus polono-slaves habitaient les provinces riveraines de la Baltique jusqu'au delà de l'Elbe.

aussi menaçant". Aujourd'hui c'est notre droit et notre devoir de rappeler ce témoignage à tout le monde civilisé, alors que l'intention de déchirer les traités et de bouleverser le statut territorial du monde fait également partie du programme communiste.

6 La nation polonaise ayant recouvré son indépendance par ses propres efforts et à la suite de la victoire de la justice et du droit, victoire payée par d'immenses sacrifices consentis par nombre de nations, elle entend être au sein des nations un facteur de paix, d'ordre et de travail créateur. Animée de ces sentiments, elle apprécie à leur juste valeur le rôle et les qualités du peuple allemand, son apport spirituel et matériel au patrimoine de la civilisation humaine. C'est pourquoi l'opinion publique en Pologne suit avec un vif intérêt et une profonde anxiété la lutte engagée au sein du peuple allemand entre les forces pacifiques et créatrices et les éléments, aussi puissants que divers, de démoralisation et d'anarchie, lesquels, bien que puisant leur inspiration à deux sources différentes — le nationalisme et le communisme — s'accordent quant aux voies et moyens à choisir en vue de l'action dans le domaine de la politique extérieure. Car ces deux courants favorisent la politique des bouleversements poursuivant l'abolition des traités de paix et ont pour principe: la force prime le droit. Le développement de ces mouvements dans le peuple allemand a donné les résultats que l'on sait: aggravation des antagonismes politiques et sociaux, exode des capitaux de l'Allemagne. Car ce n'est pas impunément qu'on prêche la violation du droit international, qu'on incite à la violence: il en résulte une perturbation intérieure néfaste pour les finances et l'économie allemandes. Un tel état de choses est, avant tout, néfaste pour l'Allemagne elle-même, pour les masses du peuple allemand dont il compromet le travail paisible, en le berçant de l'espoir d'améliorer son sort par voie de conquête. On conçoit sans peine qu'une situation si troublée et précaire en Allemagne ait déterminé une inquiétude générale, exercé une fâcheuse influence sur les relations internationales financières et économiques, aggravé et étendu la crise universelle.

7 Si l'avenir même du monde n'était pas en jeu, si la situation actuelle n'exigeait pas une activité solidaire de tous les Etats, la tranquillité et la confiance en la stabilité des relations politiques et sociales — l'opinion publique polonaise n'attacherait guère d'importance à la propagande révisionniste allemande. Il n'est en effet personne qui croie sérieusement qu'enlever la Poméranie à la Pologne par un moyen quelconque pourrait améliorer les finances et l'économie allemandes. Personne, à plus forte raison, ne pourrait supposer que la Pologne, Etat de 33 millions d'habitants, consente jamais à ce que la moindre parcelle de son territoire puisse retourner sous un joug étranger, qu'elle consente de plein gré à de nouveaux partages qui amèneraient fatalement la perte de son indépendance. Sous ce rapport personne ne peut se faire d'illusions, pas même les Allemands qui savent très bien que, même si la Po-

logne était laissée à ses propres forces, il faudrait pour prendre la Poméranie, s'en prendre tout d'abord à la Pologne. Chacun sait, par ailleurs, qu'aucun conflit venant à s'élever au sujet des frontières polono-allemandes ne saurait être le moins du monde localisé. La violation des frontières en Europe implique inévitablement une nouvelle guerre européenne.

C'est pourquoi avant tout nous croyons de notre devoir d'attirer l'attention de l'opinion publique européenne sur les dangers que fait courir à la paix la propagande révisionniste. Cette propagande, tout en aggravant aujourd'hui la situation politique si troublée déjà, rend impossible l'action efficace pour conjurer la crise économique et financière et fait obstacle aux travaux de la Conférence du désarmement. Toutes ces raisons nous imposent le devoir d'en appeler à l'opinion publique du monde entier et prévenir tous ceux qui, mûs peut-être par de bonnes intentions, contribuent pourtant inconsciemment à l'extension et à l'affermissement de la propagande révisionniste et préparent un terrain favorable à de nouveaux conflits.

*
* *
*

Le crime international des partages de la Pologne — inaugurés par la Prusse qui annexa la Poméranie polonaise en séparant la Pologne de la mer — a assuré à la Prusse l'hégémonie dans le Reich. C'est là que prit naissance la politique impérialiste du pangermanisme, qui trouva son expression définitive dans la guerre mondiale. Nous voulons espérer aujourd'hui, alors que le crime a été en partie réparé, que le sentiment du droit et de la justice, le besoin de paix universelle, empêcheront l'opinion publique de prêter l'oreille à cette propagande insidieuse qui cherche à légitimer le nouveau crime qu'elle médite contre l'intégrité des frontières de la République Polonaise. Il est permis d'espérer malgré tout que l'opinion publique de toutes les nations attachées à la paix — des nations qui donnent l'exemple d'un travail créateur et paisible, et qui montrent quels effets bienfaisants peut produire la solidarité et la collaboration internationales, on peut espérer, disons-nous, que cette opinion contribuera à affermir la paix; que la confiance des peuples sera renforcée par le respect des engagements internationaux, que les peuples désarmeront, enfin, moralement car c'est de cela que dépendent, avant tout, la réalisation du désarmement matériel et ses conséquences.

Agence Polonaise de la Presse Protestante.

Association de l'aide mutuelle des vétérans de l'insurrection nationale de 1863/64.

Association Chrétienne Nationale des Instituteurs d'Ecoles Primaires.

Association des Bayonnais.

Association des femmes „Courriers“ des Légions Polonaises de la I Brigade.

Association des femmes „Francs-Tireurs de 1914”.
 Association des Instituteurs d'Ecoles Secondaires et Supérieures.
 Association des Jeunes Femmes Propriétaires Foncières.
 Association des Négociants Polonais. Conseil Suprême.
 Association des vétérans de l'Armée Polonaise en France.
 Association Polonaise des Amis de la Paix.
 Association Polonaise des Femmes diplômées d'Ecoles Supérieures.
 Association Polonaise pour la Lutte contre l'Alcoolisme „Trzeźwość” (la Sobriété).
 Association Polonaise pour la S. d. N.
 Club de Défense de la Paix.
 Club des Femmes Progressistes.
 Commission de Collaboration Internationale des Associations Polonaises.
 Commission Polonaise de Collaboration Juridique Internationale.
 Comité Polonais pour la Paix par le respect des Traités.
 Conseil des Associations des Pacifistes Polonais.
 Conseil National des Femmes Polonaises.
 Conseil des Polonais à l'Etranger.
 Fédération des anciens Combattants du I-er Corps d'Armée de l'Est (l'Armée du Général Dowbor-Muśnicki).
 Fédération des anciens Combattants de l'Armée Polonaise en France (l'Armée du Général Haller).
 Fédération des anciens Combattants de l'Armée Polonaise en France (l'Armée du Général Haller) Section Feminine.
 Fédération des Associations Polonaises pour la Société des Nations.
 Fédération des Employés de Chemin de Fer de Pologne.
 Fédération des Etudiants Polonais pour la Société des Nations.
 Fédération des Unions des Etudiants.
 Fédération des Unions de Femmes Polonaises Catholiques.
 Institut Polonais de Collaboration avec l'Etranger.
 Légion des invalides.
 Légion de Silésie.
 Ligue Navale et Coloniale.
 Ligue Internationale des Femmes Polonaises pour la Paix et la Liberté.
 Organisation Nationale des Femmes.
 Société Culturelle d'Adam Mickiewicz de la Protection des Polonais à l'Etranger.
 Société Gymnastique „Sokół”.
 Société Polonaise de Législation Pénale.
 Société Polonaise de Santé Publique.
 Société Polonaise de Théosophie.
 Société des Universités Populaires.
 Union des Associations Industrielles de la Pologne Occidentale et Méridionale.
 Union Catholique de la Jeunesse Universitaire „Odrodzenie” (Renaissance).

Union Centrale des Etudiants Juifs pour le Secours Mutuel „Żydowska Strzecha“.

Union Centrale d'Industrie Polonaise.

Union Centrale des Négociants (Israélites).

Union des associations des soldats aveugles.

Union des anciens combattants de l'ancien I corps polonais d'Orient.

Union des anciens combattants de Kaniow.

Union des anciens combattants de Sibérie.

Union des anciens volontaires de l'Armée Polonaise.

Union des associations des matelots.

Union des Chasseurs.

Union des colons militaires.

Union des combattants de „Mourman“.

Union des combattants polonais en Belgique.

Union des défenseurs des confins de l'Est.

Union des défenseurs de Lvov.

Union des femmes légionnaires.

Union des femmes „Peowiaks“.

Union des insurgés et des anciens combattants de la voyévodie de Poméranie.

Union des insurgés de Silésie.

Union des invalides de guerre.

Union des légionnaires dits de „Puławy“.

Union des légionnaires polonais.

Union des membres de l'organisation militaire des gardes ferrovières.

Union des officiers de réserve.

Union des „Peowiaks“.

Union des réservistes.

Union des sous-officiers de réserve.

Union des vétérans des insurrections nationales de 1914-1919.

Union féminine „Drużyniaczki“.

Union pour la Défense des Frontières Occidentales.

Union des Eclaireurs Polonais.

Union des Employées de Bureau et de Commerce en Pologne.

Union des Etudiants Juifs de Pologne. Comité Central Exécutif.

Union des Hommes de Lettres Polonais.

Union des Instituteurs Polonais.

Union de la Jeunesse Populiste.

Union Nationale des Etudiants de Pologne.

Union Paneuropéenne Polonaise.

Union Polonaise pour la Concorde des Nations.

Union des Syndicats de Journalistes Polonais.



